

Vivre notre territoire

La lettre d'information de
la Communauté de communes
Serein et Armanche



Le mot de...



Yves Delot,
Président de la Communauté
de communes Serein et
Armanche



Ouverture du centre aquatique : le casse-tête des élus face à la crise énergétique

#terredeprojets

améliorer le cadre de vie et
développer la qualité des services

La hausse des coûts de l'énergie ayant entraîné une explosion des charges d'exploitation du nouveau centre aquatique, l'ensemble des élus a décidé de se donner du temps et d'en reporter l'ouverture. Jusqu'à maintenant le coût de l'électricité était indexé sur celui du gaz... À l'écriture de ces lignes, un nouvel amendement au projet de loi de finances 2023 devrait permettre au gouvernement de plafonner le prix de production de l'électricité à 180 euros le MWh. À ce tarif, le poste énergie sera gérable (même s'il est plus élevé que prévu). Ce cas de figure inédit a aussi retardé le choix du gestionnaire de l'infrastructure (par une délégation de service public). C'est désormais chose faite et on peut raisonnablement imaginer l'ouverture de l'établissement au 1er février 2023.

Je sais que cet espace convivial et ouvert à tous est très attendu : il satisfera les besoins de tous les élèves de la CCSA pour l'apprentissage de la natation (priorité nationale), des associations et du grand public avec une attention pour les personnes à mobilité réduite.



GRANDS TRAVAUX



Yves Delot,
Président de la CCSA

« En s'attachant à préserver et améliorer le cadre de vie, de travail et de loisirs des habitants, la CCSA contribue au bien-vivre en Serein et Armançe ».


Ça bouge dans votre quartier !

En 2021, à la recherche de solutions pour déménager sa société, Emmanuèle Bonneau, présidente de BC Entreprise s'est rapprochée de la CCSA avec deux exigences inaliénables : rester à Saint-Florentin et ne pas dépasser son budget ! Elle a étudié toutes les propositions. Celle d'intégrer une friche industrielle (anciennement Capri, rue Claude Simonnot) réhabilitée par la Collectivité, a répondu à ses attentes. Elle a suivi les quelques mois de

travaux dans un esprit de partenariat et de complémentarité avec la CCSA avant que ne lui revienne le site. En 2022, les 40 employés ont quitté les locaux vétustes qu'ils occupaient dans un quartier pavillonnaire depuis 1980, pour un environnement plus adapté à leur activité. Pour la CCSA, cette opération de valorisation d'un espace vacant a permis de conserver une entreprise sur son territoire sans avoir à artificialiser d'espace naturel.



A Briennon/A, les travaux du centre couvert de tir à l'arc ont débuté...



ASSAINISSEMENT

Pour les propriétaires

Vous avez reçu un courrier signé Buffet Ingénierie (prestataire CCSA) vous informant d'un contrôle de votre dispositif d'assainissement non collectif ? C'est que son dernier diagnostic date de plus de 4 ans. Si l'installation est aux normes, vous recevez un certificat de conformité. Sinon, des travaux de modification pourront vous être demandés.

RENSEIGNEMENTS

> Spanc
03 86 35 94 15
spanc@cc-sereinarmance.fr

le chiffre

47

JEUNES SE SONT INSCRITS À L'ÉCOLE MULTISPORTS EN SEPTEMBRE. POUR 15 €/ AN, JUSQU'EN JUIN 2023, ILS VONT PRATIQUER DE 3 À 5 ACTIVITÉS SPORTIVES PARMIS LES 12 PROPOSÉES.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FORUM

OBJECTIF EMPLOI

JOB EN VUE DANS L'INDUSTRIE...

TROUVEZ LE VÔTRE !

MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022
13h30 - 17h30 | SALLE DAULLÉ
SAINT-FLORENTIN

APPORTEZ VOTRE C.V.



RENCONTREZ

DES ENTREPRISES QUI RECRUTENT





ÉCHANGEZ

AVEC DES STRUCTURES D'ORIENTATION ET DE CONSEIL



PRENEZ CONNAISSANCE

D'OFFRES D'EMPLOI AUTOUR DE CHEZ VOUS

Emploi
Interim
Apprentissage
Stage
Infos utiles
Conseils
Entretiens

Tri des biodéchets

Les biodéchets représentent 30 % du contenu de nos poubelles. Concrètement, débris alimentaires et autres déchets naturels biodégradables sont jetés dans les sacs noirs... Une mauvaise habitude qui ne permet pas la valorisation de ces ordures organiques puisque, après enfouissement, cette ressource précieuse pour l'environnement devient inutilisable. À partir du 1er janvier 2024, l'obligation de tri à la source des biodéchets s'appliquera à tous les foyers. Dès maintenant, la CCSA anticipe et vous encourage à adopter le compostage. On fait le point...

obligatoire



Pourquoi séparer les biodéchets ?

Les déchets organiques sont jetés dans les sacs noirs et empruntent le circuit de traitement classiques des non valorisables : le centre d'enfouissement de Duchy. Ils y sont entassés et fermentent sans oxygène créant ainsi ces émissions de gaz à effet de serre si néfastes à notre environnement. Certains de ces déchets ultimes bénéficient d'une valorisation grâce à une « Wagabox » qui transforme les biogaz produits en biométhane, mais les biodéchets devraient faire l'objet d'un traitement plus en phase avec la préservation de la planète. En 2024, c'est chez lui, que chaque citoyen se chargera de l'élimination de ses débris putrescibles.

RENSEIGNEMENTS



> Céline Grégoire

03 86 80 50 50

dechets@cc-sereinarmanance.fr

2



Les bonnes raisons pour composter

1. C'est dans la nature des choses : les produits organiques retournent à la nature et créent un nouveau cercle de production.
2. C'est moins de déchets dans la poubelle : les frais de gestion des déchets sont allégés.
3. C'est bon pour le jardin (préservation et fertilisation des sols, protection de la biodiversité).
4. C'est facile ! La seule contrainte : aérer le mélange de temps en temps...

Le mot de

_____ Céline Grégoire, service déchets

Régulièrement, nous procédons à des tests de caractérisation des ordures ménagères : les sacs sont ouverts, passés au crible et triés. En 2021, plus de 8 tonnes de déchets ont ainsi été analysés. Les déchets fermentescibles alimentaires et de jardin trouvés représentent 40,2 kg/pers/an*. Leur place est dans un bac de compost ! Un modèle de 300 litres est suffisant pour une famille de quatre personnes et un terrain inférieur à 500 m².

*population CCSA : 23 930 habitants
Source INSEE 2019



Pour acquérir un composteur

Vous habitez en Serein et Armanance ?

- Déplacez vous à la CCSA pour vous procurer un bon de retrait.
- Rendez-vous à la déchèterie de St-Florentin pour récupérer le composteur.
- Payez à réception de la facture (30 € pour 300 litres et 40 € pour 600 litres).



ASSOCIATIONS

Subvention

Vous représentez une association culturelle ou sportive ? Vous avez un projet de manifestation ? Une subvention peut vous être accordée sous conditions.

RENSEIGNEMENTS



> Aides aux associations : subvention@cc-sereinarmance.fr

ANIMATION DU TERRITOIRE

Bistrot Nomade



Hauterive, Mont-Saint-Sulpice, Briennon/A, Jaulges, Villiers-Vieux et Vaudevanne ont rassemblé un peu plus de 2 000 personnes. À qui le tour l'an prochain ? Pour participer à l'événement, la priorité est donnée aux communes n'ayant jamais organisé de Bistrot Nomade ou bien n'en ayant pas reçu depuis au moins 2 ans. L'Office de Tourisme se charge de la programmation musicale. La préparation du site et la restauration reviennent aux associations du village et/ou à la municipalité.

RENSEIGNEMENTS



> Office de Tourisme
03 86 35 11 86

INFORMATIONS

Calendriers de collecte des déchets.

Ils sont distribués par les agents de la CCSA ou ceux de votre mairie en décembre et janvier.

Fêtes de fin d'année

Le siège de la CCSA sera fermé les 26, 27, 28, 29 et 30 décembre.

Les marchés : *les bons jours !*



DANS LE BOURG

- Briennon/A : dimanche matin
- Chemilly/Y : vendredi matin
- Chéu : mardi à partir de 16h
- Esnon : jeudi à partir de 16h
- Neuvy-Sautour : jeudi matin
- Ormoy : lundi à partir de 16h
- Saint-Florentin : lundi matin et samedi matin
- Seignelay : samedi matin
- Venizy : mercredi à partir de 17 h

À LA FERME

Bouy-Vieux (Briennon / A) : le 3e vendredi du mois de 15 h à 19 h.

OCTOBRE

Le rouge dans tous ses états

♦ Saint-Florentin
Jusqu'au 1er novembre
Photos du photo-club auxerrois.
Médiathèque - Gratuit
Lun : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Mer, ven : 14 h - 18 h
Jeu, sam : 9 h - 12 h

Jean Millot
♦ Saint-Florentin

Jusqu'au 1er janvier 2023
Hommage à l'artiste et historien local. Aquarelles, dessins, pastels...
Musée en Florentinois - Gratuit.
Lun, mer, jeu, sam, dim : 14 h 30 - 17 h 30

NOVEMBRE

Duo d'artistes
♦ Saint-Florentin

Jusqu'au 1er janvier 2023
Sofi Hémon (arts plastiques) et Rachel Debreuve (encadrement).
Médiathèque - Gratuit
Lun : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Mer, ven : 14 h - 18 h
Jeu, sam : 9 h - 12 h

Dim. 13 - 15 h

Barzingault
♦ Briennon/A

Seul en scène. Chansons et humour.
Théâtre Perché - 15 €
Tel : 03 86 73 76 87

Les Amis du Clocher de Chemilly/Yonne présentent



Week-end musical
Église Saint-Georges
♦ Chemilly/Yonne

Ven. 18 novembre
20 h 30
Chorale "Plein Chant".
> Chants sacrés et chants de Noël.
Sam. 19 novembre
20 h 30
Ensemble vocal d'Auxerre sous la direction de Pasquale Mourey.
> "Dédicace" (compositeurs auxerrois du XXe siècle).

Dim. 20 novembre
16 h

Spectacle musical avec la chorale "Au Temps de l'Escale"
> Brassens, Brel, Marie Noëll... surprenante connivence.

1 concert : 10 €
2 concerts : 18 €
3 concerts : 25 €
Réservation conseillée :
• 03 86 52 63 57
• adcchemilly@orange.fr

Dim. 27 - 15 h

Plumes, poils et écailles
♦ Briennon/A

Six contes destinés aux grands (à partir de 12 ans) par Claudine Créac'h.
Théâtre Perché - 10 €
Tel : 03 86 73 76 87

DÉCEMBRE

Dim. 4 - 15 h

Pierre Louki
♦ Briennon/A
Par le Groupe de la Girouette.
Théâtre Perché - 10 €
Tel : 03 86 73 76 87

Dim. 11 - 15 h

Amours libres
♦ Briennon/A
Déclarations d'amour (Barbara, Aznavour...) interprétées par V. Pivain et C. Sauvage
Théâtre Perché - 10 €
Tel : 03 86 73 76 87



Sam. 3 décembre
♦ Neuvy-Sautour

Dim. 4 décembre
♦ Champlost

Sam. 10 décembre
♦ Héry

Dim. 11 décembre
♦ Saint-Florentin
Salle Daullé

Dim. 17 décembre
♦ Germigny

À l'heure où nous mettons en page, les dates de manifestations ne sont pas toutes parvenues à l'Office de Tourisme.

TOUT L'AGENDA SUR
www.serein-armance.fr